

«Plus de jeunes, et mieux formés»

LUXEMBOURG - La

Luxembourg School for Commerce a enregistré, en 2011, 1 650 contrats d'apprentissage. Et elle compte s'étoffer en 2012.

«Face au chômage, la meilleure réponse est une offre de formations solides», défend Pierre Gramegna, le directeur général de la Chambre de commerce du Luxembourg.

Au 30 septembre 2011, la Luxembourg School for Commerce (LSC) totalisait 1 650 contrats d'apprentissage. Fernand Ernster, le président du conseil de gérance de la LSC, entend améliorer la formation des jeunes apprentis. Celle-ci est soutenue par la formation obligatoire pour tuteurs en entreprise et deux formations du programme d'apprentissage «Conseiller en vente», à savoir les formations «Culture du service» et «Connaissances de base des



La LSC compte 10 777 inscrits aux formations continues.

produits». Pour les futurs créateurs d'entreprise, la LSC lancera en 2012 un nouveau programme. Il se découpera en trois volets: initiation à la profession de commerçant, gestion d'entreprise et établissement d'un plan d'affaires.

Au chapitre de la formation continue, trois domaines de formations seront proposés - stratégie d'entreprise, responsabilité sociale des entreprises et coaching & mentoring - ainsi que 42 formations.
Thomas Pontiroli